

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 09204 Numéro SIREN : 519 037 451 Nom ou dénomination : 574 INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2019 sous le numéro de dépôt 12912

574 Invest

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 decembre 2018)

A l'Associé unique
574 Invest
2 Place aux Etoiles
CS 70001
93210 Saint Denis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 574 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 decembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/1/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion appropriée des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

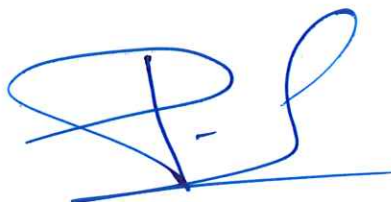
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Laurent Daniel



574 INVEST (ex-SNCF C9)

SIREN 519037451

2 PLACE AUX ETOILES 93210 SAINT-DENIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle

Etats Financiers au 31/12/2018

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

Sommaire

<u>BILAN.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>ANNEXES.....</u>	<u>7</u>
<u>REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTES SUR LE BILAN.....</u>	<u>11</u>
<u>IMMOBILISATIONS.....</u>	<u>12</u>
<u>ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES.....</u>	<u>13</u>
<u>CHARGES A PAYER.....</u>	<u>14</u>
<u>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>15</u>
<u>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....</u>	<u>15</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS.....</u>	<u>16</u>
<u>LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....</u>	<u>17</u>

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 519 000	0	1 519 000	1 519 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	1 519 000	0	1 519 000	1 519 000
Total Actif Immobilisé (II)	1 519 000	0	1 519 000	1 519 000
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	512 491	0	512 491	610 885
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	512 491	0	512 491	610 885
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	512 491	0	512 491	610 885
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	2 031 491	0	2 031 491	2 129 885

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 20 000	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-86 860	-9 530
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	675 476	-77 330
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	608 616	-66 860
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	1 414 820	1 572 928
TOTAL Dettes financières	1 414 820	1 572 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200	9 000
Dettes fiscales et sociales	855	203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	614 614
TOTAL Dettes d'exploitation	8 055	623 817
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	1 422 875	2 196 745
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	2 031 491	2 129 885

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			19 954	18 718
Impôts, taxes et versements assimilés			652	3 399
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	0	0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			20 606	22 117
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-20 606	-22 117
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			749 938	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 174	13 368
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			752 112	13 368
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			56 031	68 581
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			56 031	68 581
RÉSULTAT FINANCIER			696 081	-55 213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			675 476	-77 330

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	752 112	13 368
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	76 637	90 698
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	675 476	-77 330

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

574 INVEST (ex-SNCF C9)

31/12/2018

574 INVEST (ex-SNCF C9)

Etats Financiers au 31/12/2018

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes généralement admis. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation et de prêts.

Les titres de participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est déterminée par différence entre leur valeur brute et leur valeur actuelle prenant en compte la quote-part de situation nette comptable, les plus-values latentes sur immobilisations et les perspectives de rentabilité.

Les prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés pour leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

TRESORERIE

Depuis 2009, une convention de trésorerie Groupe centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de SNCF Participations, société pivot, par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêt en fonction des besoins ou des excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans un compte courant financier inscrit soit à l'actif du bilan dans le poste "autres créances", soit au passif du bilan dans la poste "autres dettes". Le montant de ce compte courant financier est repris dans l'état des échéances, des créances et des dettes, rubrique "Groupe et associés".

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er janvier 2015, un nouveau groupe fiscal au sens de l'article 223 A bis du Code général des impôts a été créé. L'EPIC SNCF Mobilités, mère de l'ancien groupe fiscal jusqu'au 31 décembre 2014, ainsi que l'ensemble de ses filiales intégrées, l'EPIC SNCF Réseau ainsi que les filiales de l'EPIC SNCF, ont rejoint ce nouveau groupe, dont la société mère est l'EPIC SNCF, à compter du 1er janvier 2015. Ainsi, de la même façon, la société SNCF C9 a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2015 pour lequel l'EPIC SNCF est la tête de groupe.

COMPTE COURANT D'ACTIONNAIRE

SNCF C9 a consenti au 2 janvier 2017 à l'ouverture d'un compte courant d'associé au bénéfice d'Itnovem pour un montant plafonné à 1 300 000 euros et donnant lieu à rémunération. Cette avance est remboursable à tout moment et au plus tard le 31 décembre 2021. Itnovem est engagé à rembourser chaque année une somme minimum égale à la marge opérationnelle augmentée du résultat financier et diminuée des impôts sur les sociétés et du résultat net comptable minorée de 50 000 euros. Le calcul se fait à partir des données disponibles dans Business Financial Consolidation au 31 décembre et le remboursement a lieu au plus tard le 15 avril de chaque année. Les intérêts sont calculés avec le taux maximum fiscalement déductible applicable.

IDENTITE DES SOCIETES CONSOLIDANTES

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de l'EPIC SNCF (2 place aux Etoiles 93200 Saint-Denis, numéro SIREN 808 332 670).

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes s'élève à 7 470 euros pour l'année 2018 et concerne exclusivement la mission de certification des comptes du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société immatriculée le 31 décembre 2013 a poursuivi en 2018 son activité de holding commencée avec l'acquisition des titres d'Itnovem en 2017.

La société SNCF-C9 a été renommée 574 INVEST le 20 septembre 2018.

En 2019, 574 INVEST va développer son activité de holding en gérant des prises de participation indirectes et en investissant également dans des sociétés innovantes du monde des mobilités et du périmètre industriel associé, et qui contribuent aux objectifs du Groupe.

NOTES SUR LE BILAN

574 INVEST (ex-SNCF C9)

31/12/2018

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		1 519 000	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0
TOTAL (IV)		1 519 000	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 519 000	0	0

IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	1 519 000	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
TOTAL (IV)		0	0	1 519 000	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	1 519 000	0

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immos financières	0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances	0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0
	Autres impôts	0	0
	Etat - divers	0	0
Groupes et associés	512 491	512 491	0
Débiteurs divers	0	0	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	512 491	512 491	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	512 491	512 491	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés	0		

Etats des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	1 414 820	158 663	584 209	671 949
Fournisseurs et comptes rattachés	7 200	7 200	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0
	Autres impôts	855	855	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupes et associés	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	1 422 875	166 718	584 209	671 949
Emprunts souscrits en cours d'exercice	129 123	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	24 943
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 200
Dettes fiscales et sociales	855
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	32 998

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 000			2 000	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	2 000	0	0	2 000	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	20 000							20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	0							0
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-9 530				-77 330			-86 860
Résultat de l'exercice	-77 330				77 330		675 476	675 476
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-66 860	0	0	0	0	0	675 476	608 616

AUTRES INFORMATIONS

574 INVEST (ex-SNCF C9)

31/12/2018

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

574 INVEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 €
Siège Social : 2, place aux Etoiles 93200 Saint-Denis
519 037 451 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 juin 2019
--

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-et-un juin,

A 10h30,

L'associé unique de la société 574 INVEST, société par actions simplifiée au capital de 20.000 € divisé en 2000 actions de 10 € dont le siège social est 2 Place aux Etoiles – 93200 SAINT-DENIS, immatriculée sous le numéro 519 037 451 au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny, s'est rendu au siège social sur convocation du président.

La séance est présidée par Monsieur Benoît TIERS.

Le président constate la présence de :

- *Monsieur Laurent TREVISANI représentant SNCF, propriétaire de la totalité des 2000 actions de 10 € composant le capital social de la société et donc associé unique de celle-ci.*

Le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est empêché et n'assiste pas à la séance.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- les statuts de la société,
- le rapport de gestion du président,
- la copie de la convocation adressée au commissaire aux comptes,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le texte des projets de décisions,

Puis le président rappelle que les documents nécessaires à l'information de l'associé unique, à savoir, le texte des projets de décisions ont été transmis à l'associé unique avec la convocation. L'associé unique lui en donne acte.

Le président rappelle que l'associé unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion établi par le président,
- Présentation du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2018,
- Approbation du rapport de gestion du président,

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et quitus au président et au directeur général,
- Approbation du projet d'affectation du résultat de l'exercice 2018,
- Loi Epargne Salariale,
- Pouvoir pour formalités.

Après discussion, l'associé unique a adopté les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, du rapport général du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus de sa gestion au président et au directeur général.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat net de l'exercice 2018 se solde par un bénéfice de 675 475,63 € contre une perte de 77 329,67 € en 2017.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- Le bénéfice de l'exercice	675 475,63 €
- diminué du report à nouveau	-86 860,03 €
	=====
Soit un total de	588 615,60 €
- A la dotation de la réserve légale pour	2 000,00 €
- A la distribution d'un dividende de 293,30 € par action, Soit pour 2 000 actions	586 600,00 €
- Le solde étant reporté à nouveau	15,60 €
	=====
Total	588 615,60 €

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport spécial du commissaire aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du

Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social en numéraire de 3% au profit des salariés de la société.

Cette décision est rejetée par l'associé unique

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits de procès-verbal des présentes décisions pour l'accomplissement des formalités de publicité légales.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h00.

L'associé unique

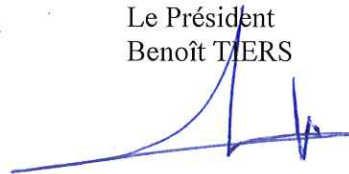
SNCF

Laurent TREVISANI



Le Président

Benoît TIERS



574 INVEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 €
Siège Social : 2, place aux Etoiles 93200 Saint-Denis
519 037 451 RCS BOBIGNY

**RAPPORT DE GESTION
DU PRESIDENT
A L'ASSOCIE UNIQUE**

EXERCICE 2018

Cher associé,

Monsieur Benoit TIERS, agissant en sa qualité de président de la société 574 INVEST, vous présente le rapport de gestion afin de vous permettre, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, d'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des décisions soumises à votre approbation

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société immatriculée le 31 décembre 2013 a poursuivi en 2018 son activité de holding commencée avec l'acquisition des titres d'Itnovem en 2017. La société SNCF-C9 a été renommée 574 INVEST le 20 septembre 2018.

Il n'y a aucun produit d'exploitation.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 20 606 € contre 22 117 € en 2017.

Le résultat d'exploitation 2018 ressort ainsi en perte de 20 606 € contre une perte de 22 117 € en 2017.

Le résultat financier affiche un bénéfice de 696 081 euros s'expliquant principalement par les dividendes reçus d'Itnovem pour 749 938 euros malgré une charge financière de 56 031 euros correspondant aux intérêts de l'emprunt. Le résultat financier 2017 affichait une perte de 55 213 € correspondant principalement aux intérêts de l'emprunt et du compte courant SNCF.

Le résultat net de l'exercice 2018 se solde par un bénéfice de 675 476 € contre une perte de 77 330 € en 2017.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles en vigueur.

Les informations figurant dans l'annexe comptable, complétées par les commentaires qui précèdent, ne semblent pas appeler d'autres développements.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

✓ Informations sur les filiales et participations

	Date de clôture	Pourcentage d'intérêt (en %)	Chiffre d'affaires (en K €)	Résultat (en K €)	Capital (en K €)	Capitaux Propres (en €)
Filiales (détention supérieure à 50%)						
ITNOVEM 1-9 avenue François Mitterrand Immeuble Le Jade, 93200 SAINT-DENIS	31-déc-2018	100	17 478	1 099	828	2 232

ITNOVEM exerce son activité sur l'Internet Industriel : IoT, BigData, DevOps, Design, intégration de solutions.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018, comme suit :

- Le bénéfice de l'exercice 675 475,63 €
- diminué du report à nouveau -86 860,03 €

Soit un total de 588 615,60 €

- A la dotation de la réserve légale pour 2 000,00 €
- A la distribution d'un dividende de 293,30 € par action,
Soit pour 2 000 actions 586 600,00 €
- Le solde étant reporté à nouveau 15,60 €

Total 588 615,60 €

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

MONTANT DES CHARGES NON DÉDUCTIBLES (Articles 39-4 et 223 quater du CGI)

Aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été fiscalement déduite au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

TABLEAU DES DELAIS DE PAIEMENT A FIN 2017 ET FIN 2018

Conformément aux dispositions des articles D.441-I-1 et D.441-I-2 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau des délais de paiement de 574 INVEST au 31 décembre 2017 :

31-déc-17	Article D.441 I 1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture						Article D.441 I 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 JOURS	31 à 60 JOURS	61 à 90 JOURS	91 JOURS ET PLUS	TOTAL (1 Jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 JOURS	31 à 60 JOURS	61 à 90 JOURS	91 JOURS ET PLUS	TOTAL (1 Jour et plus)
(A) TRANCHE DE RETARD DE PAIEMENT												
Nombre de factures concernées	0					1	0					0
Montant total des factures concernées TTC	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	20,60%	0,00%	0,00%	0,00%	20,60%						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(B) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels ☐						☒ Délais contractuels ☐					

Et au 31 décembre 2018 :

31-déc-18	Article D.441 I-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					0	0					0
Montant total des factures concernées TTC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues TTC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels ☐						☒ Délais contractuels ☐					

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Conformément à l'article L.232-1 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que notre société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement et n'a engagé aucune dépense à ce titre au cours de l'exercice écoulé.

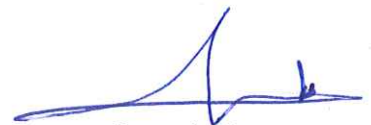
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, n'est intervenu à ce jour.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2019, 574 INVEST va développer son activité de holding en gérant des prises de participation indirectes et en investissant également dans des sociétés innovantes du monde des mobilités et du périmètre industriel associé, et qui contribuent aux objectifs du Groupe.

Nous vous invitons à voter le projet des décisions que nous soumettons maintenant à votre approbation.



**Le président
Benoît TIERS**

574 Invest

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 decembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
574 Invest
2 Place aux Etoiles
CS 70001
93210 Saint Denis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 574 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/1/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion appropriée des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

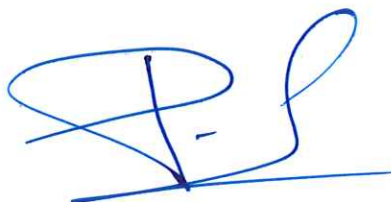
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Laurent Daniel



574 INVEST (ex-SNCF C9)

SIREN 519037451

2 PLACE AUX ETOILES 93210 SAINT-DENIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle

Etats Financiers au 31/12/2018

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

Sommaire

<u>BILAN.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>ANNEXES.....</u>	<u>7</u>
<u>REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTES SUR LE BILAN.....</u>	<u>11</u>
<u>IMMOBILISATIONS.....</u>	<u>12</u>
<u>ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES.....</u>	<u>13</u>
<u>CHARGES A PAYER.....</u>	<u>14</u>
<u>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>15</u>
<u>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....</u>	<u>15</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS.....</u>	<u>16</u>
<u>LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....</u>	<u>17</u>

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 519 000	0	1 519 000	1 519 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	1 519 000	0	1 519 000	1 519 000
Total Actif Immobilisé (II)	1 519 000	0	1 519 000	1 519 000
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	512 491	0	512 491	610 885
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	512 491	0	512 491	610 885
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	512 491	0	512 491	610 885
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	2 031 491	0	2 031 491	2 129 885

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 20 000	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-86 860	-9 530
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	675 476	-77 330
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	608 616	-66 860
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	1 414 820	1 572 928
TOTAL Dettes financières	1 414 820	1 572 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200	9 000
Dettes fiscales et sociales	855	203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	614 614
TOTAL Dettes d'exploitation	8 055	623 817
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	1 422 875	2 196 745
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	2 031 491	2 129 885

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			19 954	18 718
Impôts, taxes et versements assimilés			652	3 399
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	0	0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			20 606	22 117
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-20 606	-22 117
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			749 938	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 174	13 368
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			752 112	13 368
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			56 031	68 581
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			56 031	68 581
RÉSULTAT FINANCIER			696 081	-55 213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			675 476	-77 330

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	752 112	13 368
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	76 637	90 698
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	675 476	-77 330

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

574 INVEST (ex-SNCF C9)

31/12/2018

574 INVEST (ex-SNCF C9)

Etats Financiers au 31/12/2018

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes généralement admis. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation et de prêts.

Les titres de participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est déterminée par différence entre leur valeur brute et leur valeur actuelle prenant en compte la quote-part de situation nette comptable, les plus-values latentes sur immobilisations et les perspectives de rentabilité.

Les prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés pour leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

TRESORERIE

Depuis 2009, une convention de trésorerie Groupe centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de SNCF Participations, société pivot, par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêt en fonction des besoins ou des excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans un compte courant financier inscrit soit à l'actif du bilan dans le poste "autres créances", soit au passif du bilan dans la poste "autres dettes". Le montant de ce compte courant financier est repris dans l'état des échéances, des créances et des dettes, rubrique "Groupe et associés".

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er janvier 2015, un nouveau groupe fiscal au sens de l'article 223 A bis du Code général des impôts a été créé. L'EPIC SNCF Mobilités, mère de l'ancien groupe fiscal jusqu'au 31 décembre 2014, ainsi que l'ensemble de ses filiales intégrées, l'EPIC SNCF Réseau ainsi que les filiales de l'EPIC SNCF, ont rejoint ce nouveau groupe, dont la société mère est l'EPIC SNCF, à compter du 1er janvier 2015. Ainsi, de la même façon, la société SNCF C9 a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2015 pour lequel l'EPIC SNCF est la tête de groupe.

COMPTE COURANT D'ACTIONNAIRE

SNCF C9 a consenti au 2 janvier 2017 à l'ouverture d'un compte courant d'associé au bénéfice d'Itnovem pour un montant plafonné à 1 300 000 euros et donnant lieu à rémunération. Cette avance est remboursable à tout moment et au plus tard le 31 décembre 2021. Itnovem est engagé à rembourser chaque année une somme minimum égale à la marge opérationnelle augmentée du résultat financier et diminuée des impôts sur les sociétés et du résultat net comptable minorée de 50 000 euros. Le calcul se fait à partir des données disponibles dans Business Financial Consolidation au 31 décembre et le remboursement a lieu au plus tard le 15 avril de chaque année. Les intérêts sont calculés avec le taux maximum fiscalement déductible applicable.

IDENTITE DES SOCIETES CONSOLIDANTES

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de l'EPIC SNCF (2 place aux Etoiles 93200 Saint-Denis, numéro SIREN 808 332 670).

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes s'élève à 7 470 euros pour l'année 2018 et concerne exclusivement la mission de certification des comptes du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société immatriculée le 31 décembre 2013 a poursuivi en 2018 son activité de holding commencée avec l'acquisition des titres d'Itnovem en 2017.

La société SNCF-C9 a été renommée 574 INVEST le 20 septembre 2018.

En 2019, 574 INVEST va développer son activité de holding en gérant des prises de participation indirectes et en investissant également dans des sociétés innovantes du monde des mobilités et du périmètre industriel associé, et qui contribuent aux objectifs du Groupe.

NOTES SUR LE BILAN

574 INVEST (ex-SNCF C9)

31/12/2018

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		1 519 000	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0
TOTAL (IV)		1 519 000	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 519 000	0	0

IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	1 519 000	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
TOTAL (IV)		0	0	1 519 000	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	1 519 000	0

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immos financières	0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances	0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0
	Autres impôts	0	0
	Etat - divers	0	0
Groupes et associés	512 491	512 491	0
Débiteurs divers	0	0	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	512 491	512 491	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	512 491	512 491	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés	0		

Etats des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	1 414 820	158 663	584 209	671 949
Fournisseurs et comptes rattachés	7 200	7 200	0	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0
	Autres impôts	855	855	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupes et associés	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	1 422 875	166 718	584 209	671 949
Emprunts souscrits en cours d'exercice	129 123	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	24 943
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 200
Dettes fiscales et sociales	855
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	32 998

574 INVEST (ex-SNCF C9)
Etats Financiers au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 000			2 000	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	2 000	0	0	2 000	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	20 000							20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	0							0
Réserves statutaires ou contractuelles	0							0
Réserves réglementées	0							0
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	-9 530				-77 330			-86 860
Résultat de l'exercice	-77 330				77 330		675 476	675 476
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-66 860	0	0	0	0	0	675 476	608 616

AUTRES INFORMATIONS

574 INVEST (ex-SNCF C9)

31/12/2018

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.